



20 200...

les 25 000 à portée de main !

M^r Cribier - DGARH en charge de la négociation s'agissant de nos couvertures complémentaires Santé/Prévoyance, et aussi en charge de la négociation d'un accord d'intéressement au « bénéfice » des agents de Pôle Emploi – M^r Cribier donc, nous (les lanceurs de la pétition exigeant le maintien d'un haut niveau de prestation "mutuelles", la **CGT-FO**, la CGT et le SNU, mais aussi le STC), nous a accusé donc d'avoir menti dans le texte invitant les agents à contresigner cette pétition, pétition qui à l'heure où ces lignes sont écrites emportent plus de 20 000 signataires.

On peut le lui accorder, quelques imprécisions, quelques glissements arithmétiques seraient à corriger. Mais disons-le tout net, d'abord ils ne sont pas pléthores, ensuite ils ne remettent en aucune manière en cause le fond de l'affaire.

Et ce fond, c'est que la Direction Générale fait des choix politiques qui ne sont pas les nôtres !

Les circonvolutions et interjections de M^r Cribier n'y changent rien.

Mais qui ment le plus dans l'affaire ?

Pour preuve :



1. Lorsque nous avons exposé notre revendication, celle demandant à la DG de dédier une partie du budget qu'elle prévoit pour l'intéressement, à la sauvegarde de nos régimes complémentaires, la dite DG par la voix de Mr Cribier nous a répondu que cela était impossible. Le budget débloqué par Bercy pour l'intéressement était fléché sans possibilité de « détournement ». Argument que la DG nous a asséné à plusieurs reprises.
2. Ce 11 février, en séance de négociation « intéressement », à la question d'une autre organisation syndicale que la **CGT-FO**, sur le devenir d'un reliquat potentiel du budget alloué à l'intéressement, reliquat qui ne serait pas distribué parce que les indicateurs permettant sa totale distribution ne seraient pas atteints, Mr Cribier répond simplement et en substance que cet argent sera remis dans le « pot commun » du budget de fonctionnement de Pôle Emploi... et ce reliquat pourrait même atteindre quelques millions d'€...

Dans le « pot commun » pour financer quoi ?... des promos ?... des primes ?... des primes aux cadres dirigeants puisque la cour des comptes nous dit que ceux-là savent bien prendre soin d'eux ?... Peut-être tout cela à la fois ?...

Mais alors !? Puisqu'une part de ce budget (jusqu'à quelques millions d'€ répétons-le !) peut se retrouver dans le « pot commun » pour financer tout cela et d'autres choses encore, on peut donc le transférer sur nos mutuelles !?

***Celui qui dit NON, ce n'est pas parce qu'il ne le PEUT pas,
c'est bien qu'il ne le VEUT pas !***

La **CGT-FO** ne cessera pas de le revendiquer :

D'abord nos mutuelles !

L'intéressement ?... mais ce n'est pas notre revendication !

La Direction Générale doit changer son fusil d'épaule ! Pour l'y contraindre, seule la mobilisation des agents pèsera. L'intersyndicale, et en tout cas pas la **CGT-FO**, ne demande pas aux agents et cadres de Pôle Emploi de partager la totalité de ses positions. Mais sur cette affaire, cette action, nous ne gagnerons que si nous déployons un front le plus large, par les agents eux-mêmes.

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Si vous ne l'avez pas déjà fait, signons toujours plus nombreux la pétition : <http://chnq.it/2TzKSpcQkF>